

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 28 novembre 2017

Date de convocation : 23 novembre 2017

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 16

Procurations : 3 Pour : 15 Contre : 4

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Delphine CRASPAY, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER.

ABSENTS :

EXCUSES: Jean-Jacques CLAVERIE, Georges GUILHAMET, Marie-Gabrielle MONSET,

PROCURATIONS : Jean-Jacques CLAVERIE à Marc CANTON, Georges GUILHAMET à Martine BERT, Marie-Gabrielle MONSET à Patrick MOURA,

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

N°6 ACCEPTATION DE MARCHÉ PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, réuni en séance le 26 mai 2016, a délibéré pour solliciter le CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, pour mener une réflexion sur l'aménagement du terrain jouxtant l'Ecole du bourg. Par délibération du 5 septembre 2017 le Conseil Municipal autorisait le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de ce terrain. La commission d'urbanisme et le CAUE, après ouverture des plis le 23 octobre 2017, ont procédé le 15 novembre 2017, à l'audition des candidats qui ont répondu à la consultation. Après analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise MOREL DELAIGUE pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'aménagement dudit terrain.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE LE MAIRE, à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise MOREL DELAIGUE pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du terrain jouxtant l'Ecole du bourg et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,
Le Maire

Publié et notifié le 04.12.17

Nom de l'entité publique	Commune d'ASSON
Numéro de l'acte	6-28-11-17
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Attribution de marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise Morel Delaigue
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-216400689-20171128-6-28-11-17-DE
Date de transmission de l'acte	04/12/2017
Date de réception de l'accuse de réception	04/12/2017

